



Association des Amis des Arts

La Place d'Armes 15, CP 209, 1618 Châtel-St-Denis

IBAN: CH3600768121005569518

<http://www.galerie-image-in.ch>

**Assemblée générale
10 juin 2026**

Procès-verbal

Convocations : 89 convocations envoyées

Présent·e·s : *Membres du comité* : Rodolphe Aeschlimann, Maja Diener, Mireille Forestier, Jeanne Kuonen, Ursula Meier, Lise-Line Viret, Avril Wright

Membres de l'association : Bernard Devaud, Patricia Fuentes, Dietlinde Girard, Susanna Lutz et Rita Strahm.

Autres participant·e·s

Aurélien Epinasse (Commune d'Attalens), Sarah Millasson (Vice-présidente, Union des Sociétés Locales de Châtel-St-Denis), Fabrice Perroud (Commune de Semsales), Gaël Sunier (Commune du Flon).

Excusé·e·s : François Genoud (Préfet de la Veveyse), Nicole Tille (Conseil communal, Châtel-St-Denis), Conseil communal Bossonnens, Benoît Jordil (Conseil Communal Granges-Veveyse), Elisabeth Barras, Maja Barras, Michel Chevalley, Christine Dafflon Eliane Frasnetti, Georges-Louis Mayor et François Roulet.

L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée
2. Désignation de la présidente, de la secrétaire et des scrutateurs et/ou scrutatrices
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2025 – Adoption
4. Rapport d'activité 2025
5. Comptes 2025 & Rapport des vérificateurs et/ou vérificatrices – Adoption
6. Décharge des vérificateurs et/ou vérificatrices pour l'exercice 2025
7. Décharge du Comité pour l'exercice 2025
8. Révision des statuts – Adoption
9. Élection du Comité et des vérificateurs/vérificatrices – Démissions et admissions
10. Présentation des projets 2026/2027
11. Divers

1. Accueil et ouverture de l'Assemblée.

Maja Diener ouvre la séance à 20h10. Au nom du Comité de la Galerie Image-In, elle souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle salue la présence de trois représentants des communes et en profite pour les remercier, ainsi que l'ensemble des communes, de leur soutien financier.

Pour cette Assemblée générale, 12 personnes sont légitimées au vote des objets cités dans l'ordre du jour, à savoir les 5 membres actifs et les 7 membres du Comité présents.

2. Désignation de la présidente, de la secrétaire et des scrutateurs et/ou scrutatrices

Maja Diener présente les membres du Comité et propose de constituer le bureau de l'Assemblée générale comme suit :

Présidente : Maja Diener
Secrétaire : Lise-Line Viret
Scrutatrice : Ursula Meier

Ce bureau est validé sous cette forme à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2025 – Adoption

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2025 a été adressé aux membres actifs avec la convocation à la présente Assemblée.

Aucune remarque n'est formulée. Ce procès-verbal est validé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2025

La Présidente passe la parole à Avril Wright qui est en charge de la présentation des activités de la Galerie. Elle précise qu'elle représente également la Galerie lors de la Rentrée culturelle organisée chaque année par la Ville de Châtel-St-Denis.

Avril Wright nous donne lecture de son rapport d'activité 2025. Ce document est classé avec le présent procès-verbal.

La Présidente la remercie vivement de son engagement.

5. Compte 2025 et rapport des vérificateurs et/ou vérificatrices – Adoption

Maja Diener, cette fois-ci en sa qualité de caissière et responsable de la comptabilité, présente

les comptes pour la période du 01.01.2025 au 31.12.2025. Une copie du compte d'exploitation 2025 est distribuée à qui le désire.

Au 31.12.2025, l'exercice a été bouclé avec un bénéfice de CHF 1'241.66 (ex perte de CHF 2'237.60 après l'achat de 15 spots pour un montant de CHF 2'5000.00).

Charges : CHF 10'578.89 (ex CHF 12'668.45)

Produits : CHF 11'820.55 (ex CHF 10'430.85)

Liquidités : CHF 19'706.61 (ex CHF 18'464.95)

Maja Diener rappelle que la comptabilité est tenue sur la base d'un livre de caisse. Certaines charges de l'année précédente (factures reçues au début de l'année suivante) sont ainsi comptabilisées dans l'année en cours.

Elle remercie les membres actifs du règlement de leurs cotisations 2025, qui s'élèvent à CHF 1'500.00 (ex CHF 1'160.00), ainsi que les membres de soutien & donateurs pour un montant de CHF 453.00 (ex CHF 1'543.35 comprenant un don exceptionnel de CHF 1'000.00).

Elle souligne par ailleurs que le poste « Participation des artistes aux expositions » (comprenant le commissionnement) varie en fonction du montant des objets vendus. Il s'élève en 2025 à CHF 9'866.00 (ex CHF 6'703.00).

Conformément à la dernière Assemblée générale, Susanna Lutz, en présence de Maja Diener, a procédé à la vérification des comptes le 20 mai 2026. Chaque écriture comptable, assortie de sa pièce justificative, a été soigneusement vérifiée. À la demande de la vérificatrice des comptes, Maja Diener donne lecture de son rapport de vérification, document signé le 20 mai 2026 par Susanna Lutz. Celle-ci ajoute que la comptabilité est très bien tenue, au centime près.

Maja Diener propose à l'Assemblée d'adopter les comptes 2025 et le rapport de la vérificatrice. Ces documents sont adoptés à l'unanimité tels que présentés. Ils sont classés avec le présent procès-verbal.

Avant de clore ce point, Maja Diener souligne que le Comité cherche un nouveau membre qui serait intéressé à reprendre la comptabilité de la Galerie Image-In. Après près de 15 ans, elle avait en effet annoncé sa décision de se retirer lors de la dernière assemblée générale, mais n'ayant trouvé personne pour la remplacer, elle a poursuivi son mandat.

6. Décharge des vérificateurs et/ou vérificatrices pour l'exercice 2025

L'Assemblée donne décharge à la vérificatrice pour l'exercice 2025. Au nom du Comité, la Présidente remercie chaleureusement Susanna Lutz.

7. Décharge du Comité pour l'exercice 2025

L'Assemblée donne également décharge au Comité pour l'exercice 2025. Il marque son approbation par des applaudissements. La Présidente remercie l'Assemblée au nom du Comité.

8. Révision des statuts – Adoption

Une proposition de révision des statuts de la Galerie Image-In a été adressée aux membres actifs avec la convocation à la présente Assemblée générale. Maja Diener précise que les premiers statuts dataient du 29.01.1997 et qu'ils ont été révisés une première fois le 24.03.2004.

Aujourd'hui, l'ère numérique s'invite à tous les niveaux et une révision des statuts de la Galerie s'est donc imposée. Elle doit notamment permettre de transmettre les invitations par courriel. La Présidente parcourt ces statuts révisés et souligne en particulier les éléments suivants :

Art. 6 « But »	élargissement du but, c.à.d. à côté des expositions, d'autres manifestations culturelles et événements seront les bienvenus.
----------------	--

Art. 9 « Courriel »	les convocations peuvent désormais être envoyées par courriel.
Art. 10 « Quorum »	visé à garantir la capacité décisionnelle de l'association.
Art. 13 « Procuration »	un membre actif peut désormais se faire représenter par un autre membre actif.
Art. 15 « Règlement interne »	permet que certaines tâches puissent être déléguées à des tiers.
Art. 20 « Membres »	membres actifs, de soutien et désormais d'honneur (nouveau).
Art. 34 « For juridique »	ajouté, car il manquait.
Art. 35 « Mise en vigueur »	dès adoption de ces statuts.

L'Assemblée valide le fait qu'une seule vérificatrice est aujourd'hui nommée pour le prochain exercice, ceci malgré le fait que les statuts de l'association stipulent qu'il en faut deux.

La Présidente souligne que les statuts ne peuvent être modifiés qu'avec l'accord des 2/3 des membres présents, selon l'art. 18 des statuts du 24 mars 2004. Elle rappelle qu'aujourd'hui 12 personnes sont qualifiées pour adopter (ou non) ces nouveaux statuts. En l'absence d'opposition, ces statuts sont validés à l'unanimité. Maja Diener remercie l'Assemblée.

9. Élection du Comité et des vérificateurs/vérificatrices - Démissions et admissions

La Présidente informe l'Assemblée que trois membres du Comité ont annoncé leur démission avec effet à ce jour et les remercie chaleureusement. Il s'agit de :

Mireille Forestier, membre depuis 3 ans ; elle a participé à l'organisation des expositions. C'est en outre grâce à ses contacts que la Galerie a pu profiter d'un appui juridique dans l'établissement de ses nouveaux statuts et s'adjoindre les services du webmaster actuellement en charge de la création de son nouveau site Internet.

Jeanne Kuonen, qui a fait bénéficier le Comité de sa précieuse collaboration durant plus de 8 ans, avec son « binôme » **Rodolphe Aeschlimann**, photographe, comptant plus de 20 ans de bons et loyaux services à son actif. Il n'est point possible d'énumérer toutes les tâches dont ils se sont occupés, mais sans eux la « boutique » n'aurait pas pu tourner ! Ils assureront le bon déroulement des expositions encore jusqu'à la fin de l'année.

Afin de le récompenser de ses précieux services rendus et de son engagement professionnel et exceptionnel, la Présidente propose à l'Assemblée d'élire Rodolphe Aeschlimann comme membre d'honneur, selon l'art. 20 des statuts révisés ce jour. Il est élu à l'unanimité, avec de vifs applaudissements.

La Présidente remet à Rodolphe Aeschlimann, Mireille Forestier, Jeanne Kuonen et Suzanna Lutz une attention personnalisée en remerciement de leurs engagements au sein de la Galerie.

Afin de renforcer le Comité, Maja Diener a le plaisir d'annoncer que deux personnes sont intéressées à en devenir membres, à savoir :

- Dietlinde Girard
- Brigitte Straubhaar

Toutes deux artistes peintres, la première accepte de soutenir administrativement le Comité et la seconde d'épauler Ursula Meier pour la gestion des contrats et conférences de presse. L'Assemblée valide leur élection en applaudissant.

Rita Strahm demande qui remplacera Rodolphe Aeschlimann, en particulier pour ses compétences en photographie et en réalisation d'affiches/flyers. Maja Diener lui répond qu'elle a bon espoir de trouver un-e photographe en freelance, et que les flyers et invitations seront réalisés grâce à des canevas à disposition du Comité sur le nouveau site Internet. Elle précise que Lise-Line Viret a des compétences en communication. Rodolphe Aeschlimann trouve que la solution est raisonnable et que la continuité devrait pouvoir être assurée.

La Présidente souligne que le Comité cherche encore d'autres bénévoles pour soutenir son action, notamment pour des événements plus ponctuels.

Les quatre membres du Comité actuel ont décidé, après réflexion, de continuer leurs mandats jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2027. Il s'agit de :

- Maja Diener
- Ursula Meier
- Lise-Line Viret
- Avril Wright

Maja Diener accepte également le mandat de caissière pour une année encore.

La Présidente annonce par ailleurs que Susanna Lutz quitte sa fonction en tant que vérificatrice des comptes. Elle la remercie chaleureusement d'avoir assuré cette fonction avec sérieux et rigueur durant plusieurs années.

Patricia Fuentes accepte de se charger de la vérification des comptes 2026. Cependant, elle demande que la vérification des comptes ait lieu en début d'année, car dès le printemps elle s'absente fréquemment à l'étranger. Maja Diener s'y engage et la remercie.

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité le renouvellement du Comité et la nomination de la vérificatrice des comptes.

10. Présentation des projets 2026/2027

La Présidente donne à nouveau la parole à Avril Wright pour la présentation des projets 2026 et 2027 de la Galerie.

Pour 2026, Avril Wright passe en revue les différentes expositions qui ont eu et auront encore lieu d'ici la fin de l'année. Sa présentation est classée avec le présent procès-verbal.

Quant à 2027, elle nous informe que plusieurs artistes sont en passe de signer leur contrat. Elle les présentera lors de la Rentrée culturelle de la Veveyse, qui aura lieu après les vacances d'été.

L'Assemblée applaudit son intervention.

11. Divers

L'imminent départ de Rodolphe Aeschlimann (également administrateur de l'actuel site Internet), a été déterminant pour envisager la création d'un **nouveau site Internet**. Sa collaboration avec le webmaster et son expertise technique pour la reprise des données sont bien entendu extrêmement précieuses.

Le 16 mars 2026, le Comité a voté un budget entre CHF 4'000.00 et CHF 6'000.00 et a confié ce chantier à Monsieur Ricardo Amaral de Greatimpact.ch. Il s'agit d'une fourchette, car Ricardo Amaral ne travaille pas au forfait. Le prix final sera évidemment lié à nos besoins.

Le nouveau site se veut plus moderne, plus rayonnant et surtout accessible par tous les moyens

de communication numérique. Une base test devrait être disponible d'ici à la fin du mois de juin/début juillet, et le nouveau site Internet de la Galerie devrait remplacer l'ancien dès la rentrée scolaire. La Présidente remercie tous les membres du Comité de leur participation active à ce projet.

Concernant les **réseaux sociaux et le site Internet**, Susanna Lutz demande ce que la Galerie a prévu pour les artistes qui ne souhaitent pas être mis en avant par ce biais. Maja Diner répond que la refonte des contrats permet désormais aux artistes de manifester leur position à ce propos et leur garantit que, s'ils le souhaitent, seule la photo utilisée pour leur affiche sera publiée. La Présidente remercie Susanna Lutz de sa remarque.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt l'Assemblée générale ordinaire à 21h et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.